



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ DES PÊCHES

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

Quinzième session

Agadir (Maroc), 22-26 février 2016

COMMERCE DU POISSON ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE LE LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Résumé

Le présent document étudie les moyens de renforcer la résilience le long de la chaîne de valeur du secteur de la pêche et de l'aquaculture et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations d'urgence. On y trouvera un certain nombre de recommandations visant à renforcer le secteur en améliorant la nutrition humaine et la sécurité alimentaire et à faire en sorte que la prévention des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et la préparation aux crises soient dûment prises en compte dans les programmes relatifs à la pêche et à l'aquaculture, sans perdre de vue la chaîne de valeur.

Suite que le Sous-Comité du Programme est invité à donner

- Guider le Secrétariat dans ses travaux s'agissant de renforcer la résilience des moyens d'existence liés à la pêche et à l'aquaculture, avant et après une catastrophe, tout au long de la chaîne de valeur;
- Donner des indications quant au rôle que jouent la pêche et l'aquaculture en contribuant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les situations d'urgence; et
- Fournir des données d'expérience concernant les initiatives de renforcement de la résilience le long de la chaîne de valeur de la pêche et de l'aquaculture menées aux niveaux national, régional et international.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE LE LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR

1. Les pays en développement sont particulièrement exposés aux catastrophes, aux conflits et aux effets du changement climatique et, en tant que groupe de population, les pêcheurs, les aquaculteurs et leurs communautés sont souvent en première ligne. Il y a de nombreuses raisons à cela: leur position géographique, les caractéristiques de leurs activités de subsistance, l'absence de plans d'intervention et le manque d'infrastructures, ainsi que le niveau globalement élevé de leur exposition aux risques naturels, au dérèglement des moyens d'existence et aux effets du changement climatique¹. À titre d'exemple, en 2013, près de 100 millions de personnes ont été victimes de phénomènes climatiques extrêmes dans le monde, dont l'un des plus graves enregistrés au niveau mondial cette année-là a été le typhon Haiyan aux Philippines².

2. Le renforcement de la résilience des moyens d'existence aux catastrophes naturelles et d'origine humaine constitue un élément particulièrement important des initiatives que la FAO met en place afin d'aider les populations les plus vulnérables de la planète à parvenir à la sécurité alimentaire et à se libérer de la faim - un droit humain fondamental. À la FAO, on entend par résilience aux catastrophes la capacité de prévenir les catastrophes et les crises, ou d'en prévoir les effets, de les absorber, de s'y adapter et de s'en remettre, et de faire face aux perturbations que celles-ci engendrent pour la nutrition, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments et aux risques spécifiques qu'elles présentent pour la santé publique, et cela le plus rapidement possible et de manière efficace et durable. Les moyens d'existence résilients sont à même de résister aux menaces et de s'adapter à de nouveaux modes de fonctionnement en temps de crise. La stratégie de l'Organisation en matière de résilience s'articule autour de quatre piliers thématiques:

- Créer des conditions propices - renforcement des institutions et maîtrise des risques et des crises dans les divers secteurs agricoles;
- Surveiller pour mieux protéger - systèmes d'information et d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et en cas de menaces transfrontières;
- Appliquer des mesures de réduction des risques et de la vulnérabilité - protection et renforcement des moyens d'existence et prévention et atténuation des risques qui les menacent, grâce à l'application de technologies, d'approches et de pratiques appropriées dans l'ensemble des secteurs agricoles; et
- Se préparer aux crises et intervenir le moment venu - préparation et réponse aux crises dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des forêts.

3. Les dégâts produits aux infrastructures et aux installations de pêche et d'aquaculture, ou leur destruction, suite à une catastrophe, brisent un maillon important dans la chaîne de valeur et entravent l'approvisionnement des marchés en poisson. Il est donc important de bien comprendre le processus qui régit le transfert du poisson (qu'il soit issu des pêches de capture ou de l'aquaculture) du lieu de production jusqu'au point de consommation, avant et après une catastrophe. Cette condition est essentielle, en particulier, pour stabiliser les marchés locaux, favoriser la reprise à long terme et éviter tout effet préjudiciable de l'action humanitaire sur les marchés.

4. Une catastrophe est une «rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts et pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses seules ressources»³. Dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, les crises peuvent causer la perte de vies humaines, des dégâts aux biens et aux équipements de pêche ou leur destruction, des pertes de production, ainsi que la rupture des moyens d'existence suite à la diminution des revenus ou à leur

¹ FAO. 2012. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2012*. Rome. 241 p.

² Guha-Sapir D., Hoyois, P. et Below, R. *Annual Disaster Statistical Review 2013: The Numbers and Trends*. Bruxelles, Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED).

³ UNISDR. 2009. Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe. Genève (disponible à l'adresse www.unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf).

disparition. Elles peuvent aussi avoir des incidences sur le secteur après capture/récolte et sur le commerce, en entraînant la perte ou la détérioration des équipements de transformation du poisson et la destruction ou la dégradation des infrastructures, comme par exemple les usines de production de glace, les installations d'entreposage, les routes, les réseaux de distribution, réduisant ainsi la part du poisson dans les approvisionnements alimentaires et la contribution de ce produit à la nutrition.

5. Les activités de prévention et d'atténuation mises en œuvre avant et après les catastrophes sont essentielles pour réduire les facteurs de risque intrinsèques. La promotion d'une pêche et d'une aquaculture responsables et viables devrait constituer une démarche hautement prioritaire dans le cadre de la prévention des catastrophes et face aux éléments de vulnérabilité des communautés de pêcheurs et de pisciculteurs.

6. L'assistance d'urgence tend inévitablement à privilégier les opérations de recherche et de sauvetage, l'évacuation des populations et la distribution d'eau et de denrées alimentaires, principalement d'aliments composés enrichis, de céréales, de légumineuses, d'huile, de sucre et de sel. Cependant, la nécessité de porter une attention particulière à l'apport en micronutriments, en particulier pour les groupes vulnérables (femmes enceintes et mères allaitantes, enfants en bas âge, malades et personnes âgées), est de plus en plus largement reconnue. S'agissant d'un aliment riche en nutriments comme le fer, le zinc, l'iode, le calcium, le sélénium et la vitamine A, le poisson pourrait jouer un rôle important en contribuant à diversifier l'apport alimentaire et à rééquilibrer l'alimentation des enfants souffrant de malnutrition⁴.

7. Un certain nombre de mesures peuvent être prises pour assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition. Au niveau national, les pouvoirs publics peuvent intervenir concrètement afin que le poisson et les produits de la pêche soient incorporés dans les rations d'aide alimentaire. Il est possible de se procurer du poisson séché ou fumé dans le pays même ou au niveau régional et d'ajouter cet aliment aux rations alimentaires composées de riz et d'huile végétale, de manière à diversifier l'alimentation des bénéficiaires et à l'enrichir en éléments nutritifs essentiels. Les têtes de poisson non utilisées et les arrêtes, qui sont riches en nutriments et, surtout, en micronutriments, pourraient être déshydratées et réduites en poudre afin d'assurer une supplémentation en micronutriments à faible coût. Ce produit peut être manufacturé et stocké avant qu'une éventuelle catastrophe ne se produise, ce qui permettra de stimuler l'industrie locale et de proposer une approche fondée sur l'alimentation pour la fourniture des micronutriments nécessaires. Dans les communautés qui pratiquent la transformation du poisson (séchage, fermentation, fumage, salage, fabrication de sauce de poisson et de pâte de poisson), le stockage de poisson transformé peut être accru et amélioré en saison de production maximale, au niveau des ménages. En cas d'urgence, ceux-ci pourront ainsi disposer d'une réserve d'aliments d'origine animale⁵. Veiller à ce que les produits de la pêche transformés soient conditionnés de manière appropriée peut aussi contribuer à en préserver la qualité nutritionnelle et en améliorer la durée de conservation en situation d'urgence. Toutes ces interventions exigent une action de sensibilisation à la valeur du poisson, ainsi que des capacités et des ressources adéquates.

8. Même en présence de disponibilités alimentaires, en situation d'urgence il se peut que les denrées ne soient pas accessibles. Il est donc essentiel de mettre en place un système logistique efficace, capable de fonctionner même dans des conditions extrêmes. Il doit être possible de livrer les aliments, y compris les produits de la pêche, à ceux qui en ont le plus besoin, même si l'infrastructure de base a été en grande partie endommagée. Les produits doivent être conditionnés de manière à pouvoir résister à des conditions de transport et de manipulation difficiles. Il convient d'encourager la mise en place d'installations d'entreposage pour les produits de la pêche dans les zones reculées et exposées.

⁴ Cattermoul, B.; Brown, D. et Poulain, F. (sous la direction de). 2013. *Fisheries and aquaculture emergency response guidance: review recommendations for best practice*. Atelier FAO, 15-16 mars 2012, Rome. Comptes rendus des pêches et de l'aquaculture n° 30. Rome, FAO. 449 p.

⁵ Idem.

9. Une fois l'assistance humanitaire immédiate assurée, la première intervention doit consister en une évaluation des dommages et des besoins après la catastrophe. Le volet après capture/récolte et commerce de cette évaluation doit être uni aux autres aspects du secteur de la pêche et de l'aquaculture et conduit en étroite coordination avec le ministère compétent et avec la participation des principales parties prenantes et de l'ensemble des communautés concernées. Même lorsqu'elles étaient de faible envergure, les interventions visant le secteur après capture/récolte se sont révélées particulièrement efficaces pour relancer la distribution, générer des liquidités et fournir des produits alimentaires au lendemain d'une crise. En particulier, s'agissant de la pêche de capture, une fois les moyens de production remis en état (navires et engins de pêche), un soutien approprié à la filière après capture peut permettre d'approvisionner les marchés avec de nouveaux produits et d'offrir de nouvelles possibilités de commercialisation en aval.

10. Dans les régions où le poisson séché constitue une nourriture culturellement acceptable, une formation à l'utilisation de méthodes de conservation simples, comme le séchage solaire des petits poissons pélagiques, offre un moyen simple et économique d'assurer la conservation du poisson pendant et après une situation d'urgence. Le fumage des poissons de plus grande taille est une technique de conservation traditionnellement utilisée dans de nombreuses sociétés, qui pourrait jouer un rôle plus important en améliorant l'apport en micronutriments. La remise en état des infrastructures de plus grande envergure, telles que les installations de débarquement et de commercialisation, exige des investissements plus conséquents et une stratégie de développement à plus long terme.

11. Les catastrophes permettent également de «reconstruire en mieux», comme en témoignent les interventions menées suite au tsunami de 2004 en mer d'Andaman et au séisme qui a frappé Haïti en 2010. L'action concertée des intervenants et leur souci d'agir de manière coordonnée créent des conditions favorables aux initiatives de reconstruction, donnant lieu à des situations qui, à certains égards, pourraient constituer une amélioration. Il s'agit notamment d'améliorer la résilience des communautés en misant sur des stratégies de renforcement des capacités, d'appui aux infrastructures et d'investissement. En particulier, il est possible de remettre la structure et la capacité des flottilles en phase avec la capacité de charge de la ressource. Dans le secteur de la pêche, les interventions menées en Indonésie suite à la catastrophe du tsunami ont permis de rétablir les systèmes traditionnels de gestion des pêches côtières qui ont guidé la reconstruction des flottilles de pêche pour assurer une exploitation viable des ressources côtières, tout en offrant de nouvelles possibilités d'emploi, un meilleur accès aux marchés régionaux et des avantages pour les jeunes.

12. Assurer une meilleure préparation aux situations d'urgence qui touchent la pêche et l'aquaculture constitue un élément important de l'action de la FAO. À la demande exprimée par ses partenaires dans le cadre d'une série de consultations relatives à l'élaboration des Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale), l'Organisation a élaboré des directives précises concernant les interventions à mener dans les situations d'urgence qui ont une incidence sur la pêche et l'aquaculture⁶⁷. Ces indications s'inspirent des meilleures pratiques adoptées et de l'expérience acquise lors des interventions mises en œuvre suite à des catastrophes ayant porté atteinte à la pêche et à l'aquaculture tout au long de la chaîne de valeur, et contribuent à la mise en application du Code de conduite pour une pêche responsable et des Directives sur la pêche artisanale. Elles peuvent être suivies pour concevoir les interventions à mener dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, les évaluer et en suivre le déroulement, afin d'aider les personnes touchées par les catastrophes et pour «reconstruire en mieux». Une première session de formation de formateurs (FdF) a été organisée à Fiuggi (Italie) du 23 au 25 mars 2015, dans le cadre d'une stratégie visant à renforcer les capacités régionales et nationales en matière d'interventions d'urgence dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Les 22 participants qui ont été formés à cette

⁶ Brown, D. et Poulain, F. (sous la direction de). 2013. *Guidelines for the fisheries and aquaculture sector on damage and needs assessments in emergencies*. Rome, FAO. 114 pages.

⁷ Benjamin Cattermoul, D. Brown et F. Poulain (sous la direction de). 2014. *Fisheries and aquaculture emergency response guidance*. Rome, FAO. 167 pages.

occasion sont maintenant équipés et en mesure de dispenser à leur tour des cours de formation dans leur pays ou institution respectif.

PROCHAINES ÉTAPES

13. Il est souhaitable que la disponibilité de poisson et de produits de la pêche soit prise en compte dans les évaluations de l'approvisionnement alimentaire et que la priorité soit donnée à la reprise de la production de poisson dans les zones où ce produit constitue une importante source de revenus pour les communautés touchées et un élément essentiel de leur alimentation. Ceci est particulièrement vrai pour les pays et les communautés qui sont tributaires de la pêche, comme les petits États insulaires en développement et les communautés côtières et continentales.

14. Les interventions menées suite à des situations d'urgence touchant le secteur de la pêche et de l'aquaculture doivent être étayées par une analyse approfondie de l'ensemble des activités, y compris les opérations après capture/récolte et le commerce. Elles doivent contribuer à améliorer les politiques et la gestion en matière de pêche et d'aquaculture, tout en répondant aux exigences des communautés concernées. Il est nécessaire d'améliorer la qualité de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crises touchant le secteur et de renforcer les responsabilités correspondantes, conformément aux normes et aux principes qui régissent l'action humanitaire et les activités de pêche et d'aquaculture.

15. La promotion de la consommation de poisson et de produits de la pêche pourrait être une approche efficace pour réduire les niveaux de malnutrition dans de nombreuses zones vulnérables. Le commerce du poisson pourrait non seulement contribuer à accroître les revenus, mais aussi favoriser la distribution de produits de la pêche sains à des prix abordables. Le poisson de faible valeur économique est souvent transformé en produits non destinés à la consommation humaine, mais il pourrait, dans certains cas, être utilisé pour la préparation d'aliments sains à des prix abordables. Augmenter la consommation de poisson pourrait aussi constituer une excellente approche fondée sur l'alimentation pour lutter contre la malnutrition en situations d'urgence et, en particulier, pour combler les carences en micronutriments dans les pays en développement.

16. Face aux défis complexes que le secteur de la pêche et de l'aquaculture doit relever pour satisfaire à long terme les besoins des générations futures en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, il est essentiel d'agir en coordination et en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes (secteur privé, société civile et pouvoirs publics) dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015, et de concrétiser les objectifs de développement durable, en particulier l'ODD 2, et les objectifs du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).